



*Sous embargo jusqu'au 20 décembre 2021 à 20 h 30*

## **COMMUNIQUÉ**

### **La Ville de Senneterre adopte ses prévisions budgétaires pour l'année 2022**

***Senneterre, le 21 décembre 2021.*** C'est un budget équilibré de 7 521 813 \$ qui a été adopté par la Ville de Senneterre lors de sa séance du 20 décembre 2021, représentant une augmentation de 2,8 % comparativement à celui de l'année 2021 qui était de 7 316 125 \$. L'augmentation du budget est due principalement à des projets réalisés dans la dernière année, notamment l'acquisition d'un camion incendie ainsi que la réalisation de la nouvelle piscine au Complexe sportif Allaire.

L'année 2022 est la première année d'un nouveau rôle d'évaluation foncière qui a été déposé le 1<sup>er</sup> novembre 2021. L'ensemble des valeurs a progressé de 14,4 %, ce qui permet à la municipalité d'ajuster ses taux de la taxe foncière qui touchent les différents secteurs. Le changement le plus significatif se trouve sur le taux du service de la dette qui diminue de 0,10 \$, passant de 0,69 \$ à 0,59 \$ par 100 \$ d'évaluation. Aucune taxe de service n'est touchée pour le secteur résidentiel.

Au global, pour une maison moyenne évaluée à 120 580 \$, les changements apportés à la taxation représentent une hausse de 26,52 \$, soit 1,1 % d'augmentation.

Également, une somme de 955 711 \$ sera consacrée au remboursement de la dette en 2022, soit l'équivalent de 12,7 % du budget total. Au 31 décembre 2021, la dette à long terme s'élèvera à 8 665 100 \$, soit une diminution de 183 100 \$ par rapport à 2020.

« En 2022, nous allons pleinement occuper le Complexe sportif Allaire et développer l'utilisation des différents plateaux disponibles. Ce projet, qui a été réalisé grâce à une collaboration exceptionnelle du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, permettra aux citoyens et aux organismes d'avoir accès à des services améliorés avec la nouvelle piscine, mais également par la présence de notre équipe des loisirs sur place en soirée et la fin de semaine pour les autres plateaux. Également, un grand merci à la Municipalité de la Paroisse de Senneterre et à la Municipalité de Belcourt; sans leur engagement, le déploiement de services de proximité ne serait pas possible », a ajouté Mme Nathalie-Ann Pelchat, mairesse de la Ville de Senneterre.



Les dossiers que le conseil municipal entend prioriser et mettre de l'avant pour l'année 2022 sont :

- En collaboration avec la Corporation de développement économique, effectuer une étude d'avant-projet pour la réalisation du Centre de valorisation des aires protégées;
- Poursuivre, avec la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, le travail menant à la mise en place d'un motel serricole afin de valoriser les rejets thermiques de Boralex;
- Finaliser les travaux de conception d'un projet de réfection de conduites sur plusieurs tronçons de rue dans le cadre du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau et débiter les travaux;
- Supporter le Club Optimiste dans la réalisation du parc à jeux d'eau au parc Optimiste;
- Participer avec la Corporation de développement économique au déploiement de la stratégie Habitat 2025 afin de développer des projets résidentiels;
- Continuer à supporter la Fabrique de la Paroisse Saint-Paul afin de consolider le patrimoine bâti qu'est l'église et d'en faire un lieu multifonctionnel, principalement dédié à la culture;
- Continuer la collaboration avec le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois pour l'implantation du guichet unique et développer les différents plateaux disponibles au Complexe sportif Allaire;
- En collaboration avec l'équipe de Senneterre à pied, continuer le développement et l'aménagement du site du Mont-Bell;
- Supporter le Centre d'entraide et d'amitié autochtone dans son projet d'aménagement de lieu d'hébergement dédié à nos aînés;
- Remplir nos obligations auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et procéder à l'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions;
- Faire une étude d'avant-projet pour une mise à niveau des installations au garage municipal;
- Ainsi que plusieurs autres projets municipaux qui permettront d'améliorer l'efficacité de la Ville, son attractivité et les services aux citoyens;
- Le logement sera un dossier d'action prioritaire en 2022, tant au niveau de la disponibilité que de sa qualité.

L'année 2021 n'aura pas été de tout repos... encore en pandémie, une année d'élection et une perte de services en santé due à la fermeture de notre urgence 16 heures par jour. La population est mobilisée plus que jamais afin de faire valoir ses droits d'avoir des services de proximité pour se sentir à nouveau en sécurité dans le milieu de vie qu'elle a choisi.

Malgré le fait que l'année 2021 aura connu ses soubresauts, la Ville s'est montrée forte et a démontré avoir une belle vision d'avenir pour le développement de Senneterre en travaillant avec différents partenaires pour entre autres lancer l'exploitation de ses sentiers au Mont-Bell pour les marcheurs et adeptes de vélo de montagne qui a accueilli dès sa première année une étape du circuit de la Coupe du Nord en août dernier. Et un autre dossier qui a certainement retenu l'attention en 2021 est sans contredit le Complexe sportif Allaire avec sa nouvelle piscine qui rend les citoyens bien fiers de cette belle réalisation.



L'année 2022 sera une année de grande séduction et entourée de belles collaborations afin de travailler sur l'attractivité de Senneterre pour améliorer l'offre d'habitation, favoriser l'intégration des nouveaux citoyens et tout ça dans le but de venir combler différents postes au sein des commerces, entreprises, industries et organisations du milieu.

J'aimerais remercier les élus qui travaillent avec cœur et passion à l'avancement de notre belle ville. Également, j'aimerais remercier les employés municipaux qui quotidiennement servent la population, donnent un service de qualité et qui, jour après jour, contribuent à l'amélioration de notre qualité de vie à tous.

Également, merci aux organismes paramunicipaux et leurs nombreux bénévoles qui sont des rouages importants de la prestation de services livrés aux citoyens et aux citoyennes.

Enfin, merci à la population qui contribue positivement à l'avancement de notre belle communauté!

Les membres du conseil ainsi que les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022!

— 30 —

Source : Nathalie-Ann Pelchat  
Mairesse  
Ville de Senneterre  
Tél. : 819 737-2296, poste 210  
[napelchat@ville.senneterre.qc.ca](mailto:napelchat@ville.senneterre.qc.ca)